
PROCES-VERBAL

Conseil communautaire du 7 septembre 2020

Délégués titulaires : NOBLESSE Albert, ROUILLARD François, BAILLEUL Dominique, PADE Laurence, LEFEBVRE Jean-Luc, LERCH Didier, BOUTILLIER Corinne, PRAT Philippe, QUEVAUVILLERS Louis, MARTIN Christophe, HEBERT Thierry, BEAUCOURT Benoît, BULCOURT Marc, DUCHAUSSOY Stéphane, THIVERNY François, MISSIAEN Maryse, IRIARTE-ARRIOLA Jean-Jacques, DOMISSE Thibaut, POIRE Jean-Paul, DOLIQUE Benoît, TAVERNE Roger, DELATTRE Denis, GLORIEUX Gérard, CELISSE Gérard, BOULANGER Ludovic, BOUCRY Firmin, AUBREE Pascal, ROBITAILLE Pierre, de PALMAERT Yolaine, BOHIN Pascal, RENAUX Jean-Michel, GREVIN Cécile, VAN OOTEGHEM Clarisse, CHOPIN Jean-Pierre, de MONCLIN Arnaud, DARSIN Didier, DE SAINT GERMAIN Lyliane, SIMON André, RIMBAULT Patricia, CHELLE-POIRET Sabine, BEAUCOURT Céline, ROUZAUD Jean-Marie, TEN Alexis, DUBOS Philippe, LEFEVRE André, RICOUART Jean-Pierre, DUCROCQ Sylvie, MAGNIER Ambre, CALIPPE Alain, GAMBIER Mariel, DESFOSSÉS Alain, FACQUET Agnès, GOETHALS Eddy, PREMMEREUR Patricia, TERNOIS Jocelyne, VAQUER Florence, FROIDURE James, SINOQUET Céline, ROUX Alain, GENTY Marcel, LEFEUVRE Jannick, STAMPER Michèle, de WAZIERS Isabelle, MICHAUX Colette, NOPPE Robert, ESCARD Marie-Elisabeth, LEFEBVRE Grégory, GERAUX Christophe, BOUTON Pascal, CHARBONNIER Sylvain, GUILLAIN Lionel, WATTEZ Aubert, LEGRAND Anne, GUICHARD Anthony, MOREL Claude, DEMARQUET Jean-Pierre, D'HOINE Catherine, BOUTHORS Didier, BOSSU Jérémie, DANCOURT Daniel, QUILLET Jean-Claude, PORTOIS Nicolas, MARGRY Jean-Pierre, HERDUIN Michèle, CAULIER Amaury, MELLIER Martine, LEPINE Patrick, PERONNE Michèle, WURMSER Marc, HUYON Jean-Luc, LEMOINE Jacques, DELAIRE Rose-France, TRABOUILLET Romuald, AUZOU Emmanuel, DUFEUILLE Martine, LECLERCQ Geneviève, de L'EPINE Audouin, BOURGOIS Alexis, DUSSUELLE Dominique, DEVAUX Ginette, VUE Fabrice, CAUX Gaël, LEJEUNE Denis, CORDIER Michel, HOUAS Jean-Claude, MALIVOIR Marcel, DESMAREST Olivier, BLONDIN David, RIMBERT Patrick, CALIPPE Sylviane, HESSE Hervé, CROSNIER Gérard, MARSEILLE Frédéric, de BEAUFORT Jean, BOURGOIS Nicolas, LENGLET Xavier, DANCOURT David, WATELAIN Philippe, HETROY Maxime, MARIAGE Bruno, BRUTELLE Hervé.

Délégués suppléants ayant pouvoir de leurs titulaires : VAUCHELLE Bruno (suppléant de VAUCHELLE-MOUTON Sylvie), MEULIN Monique (suppléante de STOTER Jean-Jacques), ROUSSEL Alain (suppléant de DUBOIS Jean), CALIPPE Jean-Luc (suppléant de DUFOUR Guy), BLE Thierry (suppléant de DESPREAUX Xavier), LEFEBVRE Bruno (suppléant de BLAMPOIX Christophe),

Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir : BRUNEL Catherine (POUVOIR à PADE Laurence), VASSEUR Dany (POUVOIR à ROBITAILLE Pierre), MOUTON Valérie (POUVOIR à PORTOIS Nicolas).

Étaient absents ou excusés : GUILBERT Francis, BON Linda, HENQUENET Xavier, BAYART Dominique, FURGEROT Christian, GUILBERT Joël, DOMART Alain, DOINEL Richard, MORARD Jérémie, MIANNAY Wilfrid, BLAREL Marc, LOMBAREY Michèle, MANACH Sylvain, D'HAILLECOURT Bernard, SNAUWAERT Jean-Marie, CHAMPION Karine, VILTART Vincent.

Secrétaire de séance : Frédéric MARSEILLE.

ORDRE DU JOUR

1. Direction générale
 - 1.1 Restitution d'une décision
 - 1.2 Restitution des informations du bureau du 31 août
2. Approbation du procès-verbal du conseil communautaire du 10 juillet 2020.

Présentation des délégations accordées par le Président aux Vice-Présidents

Présentation des services
3. Création des commissions thématiques
4. Détermination du nombre de membres par commission.
5. Constitution des commissions.
6. Indemnités de l'exécutif

7. Election des délégués à la Fédération Départementale de l'Energie de la Somme
8. Election des délégués à l'Agence de Développement et d'Urbanisme du Grand Amiénois (ADUGA).
9. Election des délégués au Syndicat Mixte d'Aménagement de l'ancienne voie ferrée Longpré/Airaines/Oisemont.
10. Election des délégués au Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Vallée de l'Airaines.
11. Election des délégués au Syndicat d'aménagement de la Vimeuse
12. Election des délégués à l'association syndicale de la Selle.
13. Election des délégués au SISCO de Fluy-Revelles-Bougainville
14. Election des délégués au SISCO des Noisettes
15. Election des délégués au Syndicat Mixte d'Ailly-sur-Somme
16. Election des délégués au SISCO du Bosquel
17. Election d'un représentant au Conseil d'Administration du collège d'Airaines
18. Election de représentants au Conseil d'Administration du collège de Beaucamps-le-Vieux
19. Election d'un représentant au Conseil d'Administration du collège de Conty
20. Election d'un représentant au Conseil d'Administration du collège de Oisemont
21. Election d'un représentant au Conseil d'Administration du Collège de Poix-de-Picardie
22. Election des délégués à la Mission Locale Insertion Formation Emploi (MLIFE).
23. Election d'un délégué au Comité National d'Action Sociale
24. Adhésion à l'Association des Maires de France
25. Budget / Finances
 - 25.1 Répartition du Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales.
 - 25.2 Budget principal – DM n°2
 - 25.3. Budget REOM – DM n°2
 - 25.4. Budget ENTRETIEN de COMMUNES – DM n°2
 - 25.5. Budget primitif 2020 Picard.ia
26. DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE
 - 26.1. Dégrèvement de la taxe foncière sur le non bâti en faveur des jeunes agriculteurs.
 - 26.2. Convention Fonds relance Covid
 - 26.2.1 Convention avec la région Hauts de France :
 - 26.2.2 Convention avec l'Association Initiative Hauts de France :
27. QUESTIONS DIVERSES
28. LIEU DU PROCHAIN CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le Conseil Communautaire Somme Sud-Ouest s'est réuni le Lundi 7 septembre 2020 à 18 h 30 au gymnase de Beaucamps-le-Vieux.

Monsieur le Président rappelle que la séance est enregistrée. Chaque personne souhaitant prendre la parole est priée de se présenter et d'indiquer la commune qu'elle représente. Chaque personne quittant la séance est priée de signaler son départ et de rendre son boîtier électronique.

Le Président s'enquiert des candidatures au poste de secrétaire de séance.

Monsieur MARSEILLE Frédéric, commune de THOIX, présente sa candidature.

Le Président propose de voter sur cette candidature.

Le Conseil communautaire unanime après en avoir délibéré, approuve la nomination de Frédéric MARSEILLE comme secrétaire de séance.

Le Président propose de procéder à un test du fonctionnement des boîtiers de vote électronique.

Il rappelle que les élus reçoivent désormais leurs convocations par email, mais il indique que 28 personnes sur les 147 destinataires des convocations n'ont pas cliqué sur le lien pour accéder à leur convocation car même envoyée par email, celle-ci est valable.

Il indique qu'après leur élection les maires disposent d'un délai de 6 mois pour délibérer sur le pouvoir de police en matière d'assainissement non collectif afin de le confier à la CC2SO, comme c'était le cas lors de la précédente mandature. À cet effet, les élus recevront un modèle de délibération.

1. Direction générale

1.1 Restitution d'une décision

Le Président présente en séance la décision suivante :

Décision 16_2020 : création d'un emploi non permanent dans le grade de rédacteur ou attaché territorial pour mener à bien le Projet Alimentaire Territorial (PAT).

1.2 Restitution des informations du bureau du 31 août

- **Octroi de subvention dans le cadre du FISAC**

Le Président indique qu'une subvention d'un montant de 9 804 € a été accordée à un commerce du territoire (Studio ROUILLARD basé à Airaines). Il rappelle que le FISAC est ce fonds qui permet le maintien des entreprises (commerçants et artisans) en milieu rural ; dans ce cadre, pour 1 € investi par les services de l'État la CC2SO investit 1 € également, l'État ayant décidé d'octroyer à la CC2SO 180 000 €.

- **Développement économique : avenant au marché de fouilles archéologiques**

Le Président indique qu'il a été autorisé à signer un avenant n°1 au marché n°16-2019 de fouilles archéologiques réalisées par l'INRAP sur la ZAC de la Mine d'Or à Croixrault pour un montant de 100 133.10 € HT (120 159.72 € TTC).

2. Approbation du procès-verbal du conseil communautaire de la CC2SO du 10 juillet 2020.

Le Président propose au Conseil de se prononcer sur le procès-verbal du conseil communautaire du 10 juillet 2020.

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré par **124 voix POUR, 1 ABSTENTION** (LEFEBVRE Jean-Luc) et **6 non-participations au vote, APPROUVE** le procès-verbal portant sur le conseil communautaire du 10 juillet 2020.

- **Présentation des délégations accordées par le Président aux Vice-Présidents**

Le Président présente en séance les délégations accordées à chaque vice-président :

Président	Alain DESFOSSÉS	Développement économique - Communication - CIAS (MARPA)
1 ^{ère} Vice-Présidente	Isabelle de WAZIERS	Finances
2 ^{ème} Vice-Présidente	Rose-France DELAIRE	Culture
3 ^{ème} Vice-Président	Pascal BOHIN	Tourisme
4 ^{ème} Vice-Président	Jannick LEFEUVRE	Scolaire
5 ^{ème} Vice-Président	Jean-Jacques STOTER	. Mobilité-Accessibilité . Aménagement de l'espace
6 ^{ème} Vice-Président	Xavier LENGLET	Urbanisme
7 ^{ème} Vice-Président	Pierre ROBITAILLE	Voirie
8 ^{ème} Vice-Président	Jean-Luc HUYON	SPANC – Prise de compétence Assainissement collectif
9 ^{ème} Vice-Président	François THIVERNY	Equipements sportifs
10 ^{ème} Vice-Président	Thierry HEBERT	Patrimoine – Erosion - GEMAPI
11 ^{ème} Vice-Président	Amaury CAULIER	Social – SAVD – CLS
12 ^{ème} Vice-Présidente	Michèle STAMPER	Habitat (PIG – Protocole Habitat)
13 ^{ème} Vice-Présidente	Catherine D'HOINE	Centre social - Jeunesse
14 ^{ème} Vice-Président	James FROIDURE	Petite enfance
15 ^{ème} Vice-Président	Albert NOBLESSE	PCAET

Il indique que ces délégations ont été attribuées de façon consensuelle.

• Présentation des services

Le Président invite les directeurs et les chefs de service de la Communauté de Communes à effectuer une présentation de leurs missions afin de permettre aux conseillers communautaires d'appréhender l'organisation de la CC2SO.

Lionel PEDRONO indique qu'il rejoindra la CC2SO en octobre en tant que Directeur Général adjoint chargé des sports, de la culture, de l'enfance, de la jeunesse, du tourisme et des affaires scolaires.

Xavier DESCOUTURES indique qu'il est le directeur général des services techniques, en charge de la voirie, des espaces verts, de la gestion des milieux aquatiques, de la GEMAPI, de la lutte contre les inondations, l'érosion et le ruissellement, l'entretien du patrimoine bâti, la mobilité et l'assainissement.

Serge ZACHAREWICZ indique qu'il est le directeur général des services de la CCSOA depuis 2006 et de la CC2SO depuis 2017. Il exerce ce type de fonctions depuis 1988. En qualité de directeur général des services, il exerce ses fonctions dans tous les domaines que MM. Pedrono et Descoutures n'ont pas cités, et il est chargé de la mise en œuvre des orientations politiques validées par le Conseil communautaire et émet des propositions dans différents domaines d'action afin de permettre à la CC2SO de poursuivre sa progression.

Il remercie l'ensemble des chefs de service avec lesquels il travaille, pour leur investissement et celui de leurs équipes. Pour l'amélioration continue du travail de ces services au bénéfice des communes et des administrés, et dans le sens d'une co-construction positive, Serge ZACHAREWICZ invite les conseillers communautaires à lui faire part de leurs remarques éventuelles sur le fonctionnement des services.

Olivier LEROY explique qu'il dirige le centre aquatique Aquasoa qui a ouvert ses portes en mai 2017 à Croixrault. L'équipe est composée de 16 agents, l'équipement comprend quatre espaces :

- Aquatique (bassin de 25 mètres, bassin ludique, pataugeoire, toboggan, jeux) ; l'eau est traitée à l'ozone et au chlore
- Forme (appareils et coach)
- Bien-être (sauna, hammam, douches massantes)
- Golf miniature végétalisé

Des événements exceptionnels sont organisés, ils rencontrent un vif succès.

Sarah AVICE, responsable de la crèche Les Frimousses à Poix-de-Picardie, explique que cette structure dispose d'un agrément pour l'accueil de 40 enfants au maximum. Les enfants accueillis sont âgés de 10 semaines à 6 ans répartis en trois sections. La crèche propose trois types d'accueil : régulier (77 % des contrats), occasionnel (23 %) et d'urgence. En 2019, la crèche a accueilli 128 enfants au total. La structure est ouverte de 7h30 à 18h30 du lundi au vendredi. L'équipe comprend une responsable (titulaire d'un diplôme d'infirmière), une responsable adjointe (diplômée comme éducatrice de jeunes enfants), cinq auxiliaires de puériculture, cinq agents petite enfance, deux agents d'entretien et une cuisinière employée par la société Dupont Restauration.

Le projet pédagogique de l'établissement vise :

- La labellisation Ecolo crèche avant fin 2021 : pour ce faire, la crèche utilise des couches lavables, elle dispose d'un composteur, trie ses déchets, pratique des activités en lien avec la récupération et projette de former ses professionnels en 2020 et 2021.
- Projet passerelle avec l'accueil de loisirs de Poix-de-Picardie.
- Mise en place de la communication gestuelle au sein de l'établissement.
- Renforcement de l'implication des familles avec l'organisation de temps festifs (Noël, kermesse, ateliers parents-enfants).

Juliette CONTE, responsable de la crèche Les Fripouilles à Essertaux, explique que l'établissement est devenu communautaire le 5 décembre 2019 après la liquidation judiciaire de l'association Sucre d'orge. Elle accueille les enfants de 10 semaines à 5 ans. L'équipe est composée de sept agents : une responsable (éducatrice de jeunes enfants), deux auxiliaires de puériculture dont une adjointe, trois

animatrices titulaires du CAP petite enfance et un agent d'entretien. La crèche accueille 26 enfants, dont 18 contrats d'accueil régulier, trois en prévisionnel et cinq en occasionnel.

En 2020, les objectifs de la crèche sont les suivants :

- Mise en place d'une nouvelle organisation.
- Rédaction du règlement de fonctionnement.
- Rédaction du projet d'établissement.
- Renouvellement du matériel de puériculture et pédagogique.
- Activités.
- Interventions extérieures (interrompues à cause de la Covid).
- Amélioration de la communication aux parents avec affichage régulier de photos.

Le Président précise que la communauté de communes Avre-Luce-Noye verse à la CC2S0 une cotisation pour l'utilisation de la crèche en vertu d'une convention signée entre les deux parties.

Serge ZACHAREWICZ, directeur général des services, précise que Marie VASSEUR, retenue, est la responsable de la halte-garderie itinérante Roul'doudou. Créé en septembre 2009, cette structure accueille 13 enfants dans des salles agréées par le Conseil départemental. En 2019, 54 familles en ont bénéficié, soit 66 enfants. Pour 2020, 35 familles et 52 enfants en ont déjà bénéficié mais depuis la crise sanitaire, la baisse des effectifs est très sensible.

Catherine CHANTELOUP, animatrice au Relais d'Assistantes Maternelles de Conty, excuse Cécile ROUZAUD, animatrice sur le RAM de Poix-de-Picardie. Elle explique que la Caisse Nationale des Allocations Familiales a confié voici 10 ans trois missions au RAM :

- Information et orientation des familles pour ce qui concerne l'accueil du jeune enfant de zéro à 6 ans en individuel ou en collectif. Pour ce faire, des permanences physiques et téléphoniques sont proposées toute l'année.
- Accompagnement et sensibilisation à la professionnalisation des assistantes maternelles : ateliers d'éveil, activités festives.
- Observation dans le cadre du Guichet unique petite enfance qui facilite les démarches des parents et leur information.

Elle indique que l'assistante maternelle est le premier mode de garde en France (le territoire de la CC2S0 en compte près de 300 pour 640 parents employeurs).

Maité HANICOTTE, responsable du service Scolaire, indique que son service comprend les écoles maternelles et élémentaires, il emploie 200 agents (ATSEM, agents de restauration, d'entretien, accompagnateur de transport scolaire) qui sont poly-compétents car ils connaissent les équipes et les locaux. En 2019-2020 le service a accueilli 3 251 élèves (sans compter ceux des trois syndicats scolaires et les deux écoles privées du territoire). Ces écoles disposent d'un service de transport et de cantines (ces dernières accueillent chaque jour 1 600 élèves). Au siège administratif du service sont traités les inscriptions scolaires (441 dossiers traités cette année contre 580 en 2019, une baisse liée à la Covid), les dérogations et les changements d'affectation, les questions de fonctionnement et les relations avec l'inspection académique.

En septembre 2018, l'école de Neuville-Coppegueule a fermé et le RPC maternelle de Oisemont et le RPC de Namps-Maisnil ont été inaugurés en 2019. À court terme, la construction de deux classes et d'une cantine à Molliens-Dreuil est prévue.

Le prochain grand projet concerne la réorganisation scolaire territoriale, y seront associés les maires, les directions d'écoles et l'inspection académique pour élaborer un projet concerté.

Gwendoline BRAZIER-DUVAL, chargée du développement touristique et **Sandra BAUDELOT**, animatrice du tourisme local et du patrimoine, expliquent que le service tourisme est chargé de mener la promotion et la valorisation du territoire par le biais de différentes actions :

- Accueil et information à travers les bureaux d'information touristique (à Conty et à Poix-de-Picardie), la maison du tourisme à Croixrault, le point d'information de la médiathèque de Oisemont et la présence à des événements sur le territoire. L'information est également diffusée à travers le guide touristique, l'agenda culturel et touristique, le site Internet et la page Facebook (qui compte près de 1 800 abonnés).

- Concevoir et participer à des projets de développement du tourisme local. Dans ce but, le service accompagne près de 170 prestataires touristiques, dont 30 sites ouverts au public, des producteurs, des restaurants, des campings et des gîtes meublés, chambres d'hôte, etc.
- Le service entretient des relations permanentes avec les instances touristiques nationales, régionales, départementales et avec le pôle métropolitain du Grand Amiénois.
- Le service tourisme accomplit également une mission de recensement du patrimoine. Dans ce cadre, le projet Figures de nos villages vise à collecter la mémoire vivante des communes et à la mettre en valeur à travers une exposition itinérante dans le territoire.
- La valorisation du territoire à travers les visites commentées, les sorties nature, etc. L'Educ Tour à destination des élus de la commission tourisme de la CC2SO et des acteurs professionnels du territoire permet de mieux connaître la destination Somme Sud-Ouest.

Frédéric BLIN, en charge du service Urbanisme et Habitat depuis 3 ans, explique qu'il est le seul employé du service. La compétence de la CC2SO concerne l'élaboration des documents d'urbanisme.

Les projets et missions en cours sont les suivants :

- Élaboration des trois PLUi
- Concertation avec les communes
- Procédures légales et réglementaires liées aux PLU
- Coordonner les travaux des bureaux d'études
- Planifier les travaux de la commission urbanisme
- Suivi des subventions et des relations avec les financeurs

Dans l'attente des PLUi, les documents communaux continuent de s'appliquer et d'évoluer, avec des modifications à effectuer chaque année.

Le service gère également le service commun avec Amiens Métropole pour l'instruction des autorisations d'urbanisme, il reste l'interlocuteur permanent des élus et il anime la commission urbanisme.

Sur l'habitat, le service mène quatre grands projets :

- L'élaboration d'un protocole habitat pour définir la stratégie de la CC2SO en matière de développement du logement, social notamment.
- Mise en œuvre d'un Programme d'Intérêt Général (PIG) pour rénover les logements anciens du territoire de la CC2SO. Ce PIG succède à un programme d'amélioration de l'habitat développé sur le sud-ouest amiénois jusqu'en 2017.
- Le suivi des dossiers bénéficiant d'une caisse d'avance pour les habitants le nécessitant.
- L'élaboration d'un Plan Climat-Air-Energie Territorial porté par le pôle métropolitain du grand amiénois mais avec un programme d'action élaboré, porté et suivi par la CC2SO.

Antoine MAZÉ, chargé de mission du pilotage du Plan de Mobilité Rurale, explique que la CC2SO est lauréate de l'appel à manifestations d'intérêt TENMOD sur la mobilité durable. Il est chargé du pilotage des actions du plan de mobilité sous maîtrise d'ouvrage de la CC2SO et du pôle métropolitain, de la recherche de financements, de la mobilisation des autres maîtres d'ouvrage (région, territoires voisins, etc.), l'animation des comités de pilotage, la promotion du plan hors de la CC2SO et la réalisation d'une veille sur les solutions de déplacement et la réglementation, notamment dans la perspective d'une éventuelle prise de compétence de la CC2SO.

Le plan de mobilité rurale approuvé en 2019 contient un plan d'actions qui se décline autour de cinq leviers d'action :

- Communication, information et accompagnement au changement
- Développement des modes doux
- Les usages partagés de la voiture
- Les transports collectifs et l'intermodalité
- L'articulation entre urbanisme et déplacements

François FROIDURE, responsable du service Développement économique, explique que ce service comprend deux personnes. Il a été créé suite à la loi NOTRe et vise à apporter de la cohérence à la stratégie de développement économique du territoire et mettre un interlocuteur unique aux différents acteurs économiques.

Ses quatre missions principales sont :

- Commercialisation des onze zones d'activité (encore 150 hectares disponibles)

- Accompagnement des porteurs de projet (mise en relation, information, conseils)
- Maintien de la dynamique économique locale (rencontres avec les chefs d'entreprise)
- Fédérer les entreprises autour de projets innovants (cluster VERT, PAT)

Ces missions ont pour unique objectif de créer des synergies et de l'emploi sur le territoire.

Les principaux projets en cours sont :

- Picard'IA, complexe multiloisirs à Croixrault, ouverture fin 2021 et création de 35 emplois.
- JJA : base logistique de 100 000 m² qui devrait ouvrir au printemps 2022 et création de 150 emplois
- Projet d'hôtel/pépinière d'entreprises pour le cluster VERT, sur la ZAC de la Mine d'Or et création de 50 emplois.
- PAT : lancement d'études pour l'implantation d'une cuisine centrale, d'un magasin de producteurs, d'outils de transformation de produits agricoles et d'un marché d'intérêt local ou régional.
- Cluster VERT : Valorisation Energétique des Ressources du Territoire reposant sur trois piliers ; les énergies renouvelables, les matériaux biosourcés et l'agriculture de demain.

Corine CAGNY et Marie HALATRE présentent le service Culture qui comprend deux axes : le spectacle vivant qui emploie deux agents et la lecture publique qui emploie onze agents. Dans le cadre de sa programmation culturelle, la CC2SO organise 20 spectacles variés et répartis sur l'ensemble du territoire ; leurs tarifs sont très abordables.

La saison culturelle jeune public propose neuf spectacles par an, donnant lieu à deux représentations, l'une pour le public scolaire et l'autre pour le public familial. La CC2SO s'inscrit dans différents réseaux régionaux et nationaux de spectacle vivant pour mutualiser les moyens et bénéficier de ressources et d'expertise.

Le festival le Chahut Vert, né en 2013, est programmé tous les deux ans, il a un rayonnement régional. Il est rythmé par 35 propositions artistiques, des stands, des ateliers pédagogiques et des actions sur la protection de l'environnement.

Des manifestations transversales aux autres services communautaires sont également organisées

La lecture publique représente un réseau de sept médiathèques communautaires et une bibliothèque communale à Molliens-Dreuil. Les habitants peuvent accéder à un catalogue de 83 000 documents. Le réseau organise environ dix manifestations par an et de nombreuses animations avec des partenaires locaux.

Le projet culturel de territoire a été validé en mai 2019 pour établir des perspectives à court, moyen et long terme. L'équipe du service se tient à la disposition des élus pour le faire vivre et évoluer.

Sylvaine ZACHAREWICZ, responsable de la MARPA de Quevauvillers, explique que l'établissement est également connu sous le nom de Résidence autonomie. Ouverte en 1995 sur l'initiative de la MSA, la Marpa a une capacité de 21 places pour personnes âgées, des personnes handicapées, des étudiants et des jeunes travailleurs. Gérée depuis 2016 par la CC2SO puis par le CIAS de la CC2SO, elle a pour tutelles le conseil départemental et la MSA. Les résidents bénéficient de la restauration sur place, de la lingerie, de l'animation, la sécurité, les soins et le ménage. Au total, 18 studios sont proposés, la résidence est conventionnée pour l'octroi de l'APA, de l'APL et l'aide sociale pour quatre logements.

L'objectif principal de la Marpa est le maintien de l'autonomie des personnes. De nombreux acteurs se croisent dans ses locaux. La résidence fonctionne 24h/24 grâce à sept salariés.

Arnaud CHAIGNON, directeur du centre social de la CC2SO, explique que son établissement emploie un agent d'accueil, une référente famille, un(e) animateur(trice) social(e) à venir, un agent d'entretien et des bénévoles. Le centre social comprend également l'équipe du service enfance-jeunesse (coordinateur, agent administratif, animatrice jeunesse). L'équipe a pour objectif la solidarité, le vivre ensemble, l'émancipation, l'inclusion sociale, le développement des liens sociaux et la cohésion sociale, la prise de responsabilité des usagers et le développement de la citoyenneté.

Le centre social est également un lieu d'animation qui propose des ateliers, des cours (peinture, chant, batterie, guitare, etc.), il contribue au renforcement des liens familiaux et sociaux (rencontres, séjours), il

accompagne les initiatives des habitants et le développement de la vie associative (aide, formation, prêt de matériel, etc.). C'est également un lieu d'aide aux démarches administratives et d'accès aux droits à travers des permanences assurées par différents partenaires.

Le service Enfance Jeunesse assure l'accueil périscolaire du matin, midi, soir et mercredi, dans 21 structures réparties sur le territoire en appui sur les écoles. L'accueil extrascolaire (ou centre de loisirs) regroupe une dizaine de structures qui ouvrent pendant les périodes de vacances.

Le service animation jeunesse dédié aux 12-25 ans accompagne des projets de jeunes, organise des stages, des séjours et des animations. Ces activités sont assurées par 20 directeurs, 69 animateurs et 60 agents sur la période d'été.

Delphine DAMAY, responsable du Service d'Aide pour le bien Vieillir à Domicile, explique que ce service a démarré en 2014 dans le cadre du pôle d'excellence rurale et de l'association ISA. Ses actions visent à favoriser le bien-être, la santé, la vie sociale et la mobilité de personnes âgées et/ou fragilisées.

Les différentes actions menées par le SAVD sont les suivantes :

- Le PAT : ce projet collectif vise à rapprocher les producteurs, les transformateurs, les distributeurs, les consommateurs et les collectivités. Quatre thématiques sont identifiées : justice sociale, éducation alimentaire de la jeunesse, lutte contre le gaspillage, ancrage territorial et la mise en valeur du patrimoine alimentaire.
- Le contrat local de santé (CLS) : un deuxième CLS va être lancé prochainement pour mobiliser les partenaires médicosociaux pour promouvoir des comportements favorables à la santé et continuer d'améliorer l'accès aux soins.
- Le service polyvalent d'aide et de soins à domicile (Spasad) : depuis 2017 le SAVD coordonne le Spasad constitué du SIAD d'Airaines (Epissos), du SIAD de Poix-de-Picardie (MBV) et du SAAD de la CC2SO. Ce service vise à améliorer la prise en charge des personnes âgées, développer des actions de prévention, favoriser la complémentarité des métiers, utiliser des outils de fonctionnement partagés.
- Le dispositif Bien Vieillir @domicile : nouveau service lancé en 2019 avec l'association Soins service, la résidence autonomie Marpa de Quevauvillers, le SAD et le SAVD qui propose des solutions innovantes favorisant la vie à domicile et l'autonomie, grâce à un accompagnement personnalisé et coordonné.
- Les volontaires en service civique : la CC2SO a un agrément de 11 places et depuis 2017 plus de 100 personnes âgées ont reçu leur visite, une fois par semaine sur une durée de 1h30. Par ailleurs, 400 seniors ont bénéficié des ateliers à l'utilisation de tablette numérique. Une tablette leur est prêtée pendant 6 mois.

Edith DELOBEL, responsable du Service d'aide à la personne. Le SAAD est réparti sur six antennes dans le territoire (Airaines, Conty, Hornoy-le-Bourg, Poix-de-Picardie, Molliens-Dreuil et Oisemont), il regroupe onze agents administratifs et 320 aides à domicile qui en 2019 ont travaillé 262 764 heures, soit 163 ETP, pour 1 303 bénéficiaires.

Les missions du service d'aide et d'accompagnement à domicile consistent à assurer les interventions d'aide à la personne dans les actes de la vie quotidienne (lever, repas, courses, etc.).

Le service de portage de repas à domicile livre chaque jour de la semaine (55 661 repas livrés et 200 bénéficiaires).

Le service de téléassistance alerte les secours en cas d'urgence et assure un soutien psychologique si la personne en fait la demande ; 586 personnes en bénéficient.

Le service jardinage et bricolage assure l'entretien des extérieurs et travaille 1 831 heures par an.

Romuald BLANCHARD, responsable de la Voirie et des Espaces verts, explique que la CC2SO représente 900 km de voies communales classées d'intérêt communautaire et 54 ouvrages d'art ou ouvrages hydrauliques que la Communauté de communes se fait fort de préserver. Cet entretien nécessite le traitement de 60 km de voirie par an, soit 250 000 m². Pour mutualiser les coûts, des marchés à bon de commande sont passés, pour le fauchage et la signalétique. Le service compte sept agents dont un responsable chargé de réaliser les devis, la coordination des chantiers, les DICT, et six agents d'entretien intervenant à la fois auprès des communes et des particuliers. Par ailleurs, le service effectue des travaux

de logistique pour le compte des autres services ; dans ce cadre, neuf barnums sont disponibles au prêt, ainsi que des tables des chaises et autre matériel.

François DUNEUFGERMAIN, responsable du service Bâtiment, explique que son service se compose de six agents et d'une secrétaire. Son service se charge de l'entretien courant des bâtiments et du suivi des travaux réalisés en prestations extérieures. Le patrimoine de la CC2SO se compose de 116 bâtiments dont 36 écoles, 19 équipements périscolaires, 21 cantines, 6 gymnases, 7 médiathèques, 1 Marpa, 3 maisons de santé, la piscine désaffectée de Poix-de-Picardie, la base nautique de Lœuilly et 8 logements. Le service dispose d'un parc de six camions dont deux camions-atelier. En 2019, 3 800 interventions ont été réalisées.

Frédéric WRAZEN, responsable du service public d'assainissement non collectif (SPANC), explique que son service a pour mission de conseiller les différents usagers dans leurs démarches ANC et de contrôler les installations. L'assainissement non collectif équipe les logements qui ne sont pas raccordés au « tout à l'égout », il collecte, transporte, traite et restitue les eaux épurées dans le milieu naturel dans le respect de règles assez strictes. Le SPANC fait l'objet d'une redevance qui en assure l'équilibre financier. Sur le territoire de la CC2SO, 8 500 logements sont concernés par le SPANC. L'équipe est composée de deux techniciens et d'une secrétaire. En plus du contrôle des installations et des travaux, le service SPANC délivre depuis 2011 des diagnostics dans le cadre de ventes immobilières et effectue les contrôles de bon fonctionnement du parc. Des campagnes de vidange sont réalisées tous les ans et des prestations sont proposées tous les quatre ans avec possibilité d'une prime d'entretien. Le service effectue également des programmes de réhabilitation et de mise aux normes des installations existantes avec la possibilité de subvention, en partenariat avec les agences de l'eau Seine-Normandie et Artois-Picardie.

La CC2SO se prépare au transfert de la compétence de l'assainissement collectif au plus tard au 1^{er} janvier 2026. Le territoire compte 22 services d'assainissement et dans cette perspective une étude a été lancée en septembre 2019 avec un cabinet d'experts.

Romuald BLANCHARD, chef du service Gemapi érosion, explique que ce service est chargé de gérer les milieux aquatiques et de prévenir les inondations. Pour ce faire, cinq syndicats opèrent sur le territoire par substitution de la CC2SO.

Jacques LENOIR, responsable d'exploitation de la plateforme de Mobilité depuis sa création en 2012, explique que son service est chargé de transporter les enfants vers leurs établissements scolaires. Le parc est composé de 50 autocars, dont 3 de grand tourisme (pour des voyages en France et à l'étranger) et 6 minibus réservés au transport à la demande (deux sont équipés de plateformes pour les fauteuils roulants). L'équipe se compose de 47 agents, la flotte à l'entretien représente 118 véhicules et 1 900 enfants sont transportés par an sur 900 000 km (soit 278 000 litres de carburant consommés) grâce aux subventions de 2,95 millions d'€ allouées par la région Hauts-de-France. Les piscines Aquasoa et de Grandvilliers sont également desservies. En 2019, 2 460 voyages ont été effectués, soit 219 000 km. Près de 10 000 devis ont été effectués en 3 ans et 66 % ont été confirmés. En 2019, 3 718 transports à la demande ont été effectués, dont 1 567 en autocar et 2 151 en minibus.

Anthony FEUILLOY, responsable du service Ressources Humaines, explique que son service se compose de quatre agents et gère les 640 agents de la CC2SO et les 230 auxiliaires de vie du service mandataire. L'une de ses principales missions réside dans l'élaboration de la paye (1 200 éditées chaque mois), la DADS, la mise à jour des dossiers des agents titulaires et contractuels, le dossier de retraite des agents. Par ailleurs, le pôle santé suit les congés maladie et saisit le comité médical à la demande des agents pour les pathologies le plus graves. Enfin, le service suit les visites médicales. Son service s'occupe du plan de formation, il saisit et suit les réunions des instances paritaires : le CTC et le CHSCT. Il élabore différents rapports réglementaires, comme le rapport sur l'égalité hommes/femmes et le rapport d'activité, le bilan social (qui deviendra le rapport social unique à partir de 2021). Le service RH a mis en place des tableaux de bord pour le suivi des effectifs.

Alan POISSON, responsable du service informatique, explique que son service se compose de trois agents. Il gère l'infrastructure informatique (siège, écoles, SAD, etc.). Il est également sollicité par les mairies de la CC2SO et intervient sur les messageries, les agendas, la maintenance et sécurité, l'accès wifi, les VPN (réseau privé virtuel) permettant l'accès à distance, les espaces numériques de travail. Le service informatique prend en charge le support de niveau 1 et 2, ce qui recouvre l'aide et le conseil à l'acquisition de matériel et la configuration, la mise en œuvre, la maintenance, le dépannage, l'assistance, l'administration et les mises à jour, la gestion des demandes et des incidents. En 2020, la

plateforme du service compte 69 tickets ouverts (dont 38 pour la CC2SO, 26 pour les écoles, 1 pour les Accueil de loisirs sans hébergement et 4 pour les médiathèques). Le service gère 299 ordinateurs fixes, 500 ordinateurs portables, 190 copieurs et imprimantes et 92 ensembles TBI.

Amaury FLIPO, responsable du service communication, indique que son service se compose de deux agents, il est transversal et ses missions portent sur :

- La communication institutionnelle : relations avec la presse, présence numérique, documents institutionnels
- La communication des services : mise en avant des actions réalisées à travers flyers, affiches et brochures, les sites Internet, les réseaux sociaux, les panneaux lumineux, les relations avec la presse, les publicités
- Le service d'impression à destination des communes : grâce à une presse numérique, le service communication peut réaliser les supports papier des services, imprimer les bulletins municipaux, les affiches.

Le service maîtrise différentes compétences : logiciels d'infographie, capacités rédactionnelles, gestion de projet, gestion de la chaîne et maîtrise des outils numériques.

Florence TASSART, responsable du service Achats, explique qu'elle travaille avec l'ensemble des services de la Communauté de communes. Elle rédige, passe et attribue les avenants et les marchés. Elle gère les achats de la CC2SO, elle gère les assurances du parc immobilier et automobile, gère les sinistres et la mutualisation des marchés avec les communes.

Mélanie RICAUX, du service Archives créé en juin 2020, explique que sa mission consiste à reprendre l'arriéré de la collectivité et des EPCI créés sur le territoire depuis les années 1970. Actuellement, 500 mètres linéaires d'archives restent à classer. Elle doit éliminer les archives qui doivent l'être, classer et identifier les autres documents afin de les rendre accessibles aux différents services. Elle doit former les services producteurs aux bonnes pratiques documentaires afin de faciliter leur travail. Son service traite les archives papier et numériques. Elle a un rôle de conseil pour la construction future de magasins d'archives réglementaires dans la future extension du siège de la Communauté de communes.

Marie DUMUIN, chargée de mission auprès du Directeur Général des Services depuis 1 an, explique qu'elle s'occupe du suivi des subventions allouées à la CC2SO. Elle s'occupe également de la préparation des réunions du conseil communautaire et des réunions de bureau avec Marie-Pierre Dupuis, elle assure la veille juridique sur différentes thématiques et la mise à jour de l'intranet et du calendrier, et elle participe à l'élaboration du projet de territoire, aux rendez-vous avec les développeurs éoliens et aux réunions avec la SAS Somme Sud-Ouest énergie.

Mathilde MORARD, responsable du service Finances, explique que son service comprend 6 agents. Le service effectue un suivi budgétaire tout au long de l'année et est chargé de l'élaboration de 13 budgets de la CC2SO en collaboration avec les élus. Depuis le 1^{er} janvier 2020 la CC2SO applique le cadre comptable M57, ce qui conduit à créer un CFU (compte financier unique). Elle rappelle que lors de la réunion du Conseil communautaire du 16 décembre 2019, un budget consolidé de 67 millions d'€ a été voté pour l'année 2020.

3. Création des commissions thématiques

En l'absence de questions ou remarques, le Président propose de passer au vote.

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré par 126 voix POUR et 5 non-participations au vote, décide de créer les commissions suivantes :

- Développement Economique
- Communication
- Finances
- Culture
- Tourisme
- Scolaire
- Mobilité/Accessibilité
- Aménagement de l'espace

- Urbanisme
- Habitat
- Voirie
- SPA (Service Public d'Assainissement) – Prise de compétence Assainissement collectif.
- Equipements sportifs
- Patrimoine – Erosion - GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations).
- Social – SAVD (Service d'Accompagnement pour bien Vieillir à Domicile)
- Centre Social - Jeunesse
- Petite Enfance
- PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial).

Le Président indique qu'il est possible de créer une nouvelle commission dans le courant du mandat si c'est nécessaire. Il rappelle que les commissions sont chargées d'émettre des propositions qui éventuellement sont validées par le Conseil communautaire, si elles sont validées par les vice-présidents et le bureau.

4. Détermination du nombre de membres par commission.

Le Président rappelle que les vice-présidents se trouvent systématiquement invités à l'ensemble des commissions. Par ailleurs, il est proposé que les commissions soient constituées de 3 représentants par ancien canton (Conty, Hornoy-le-Bourg, Molliens-Dreuil, Oisemont et Poix-de-Picardie).

En l'absence de questions ou remarques, il propose de passer au vote.

Le Conseil Communautaire par 128 voix POUR, 1 ABSTENTION (DUCHAUSSOY Stéphane) et 2 non-participations au vote, décide de fixer à 15 le nombre de membres par commission.

5. Constitution des commissions.

Le Président rappelle que les 15 vice-présidents sont invités à chaque commission. Il recommande de ne pas s'inscrire à plus de deux commissions.

Le Président propose de suspendre la séance afin de vous permettre de constituer les listes de représentants par ancien canton (Conty, Hornoy-le-Bourg, Molliens-Dreuil, Oisemont et Poix-de-Picardie) pour chacune des commissions.

Il sera procédé ensuite à l'élection des membres (scrutin de liste) constituant chaque commission. Si plus de trois personnes sont candidates sur un même canton, le Président propose de procéder à un tirage au sort.

Frédéric MARSEILLE, commune de Thoix, s'enquiert du rythme de réunion des commissions.

Le Président répond que chaque soir de la semaine une commission différente se réunit. Une même commission se réunit quatre à cinq fois par an.

*En l'absence de questions ou remarques supplémentaires,
le Président suspend la séance le temps que le choix s'opère pour les propositions de désignation et propose que M. GALANT présente le projet Picard'IA.*

A la reprise de la séance, Monsieur GALANT présente le projet Picard'IA qu'il souhaite implanter sur la zone de Croixrault. Avec ses deux associés chefs d'entreprise, il souhaite développer ce complexe de loisirs de 7 000 m². Les budgets sont bouclés grâce au soutien financier du CIC, de la Société générale, de la région et de BPI France, les subventions et avances remboursables s'élèvent à 690 000 € pour un investissement matériel de 2,2 millions d'€. Ce complexe apportera une offre différenciante au public venant d'Amiens et de Normandie. Il précise qu'il est natif de Jumelles et qu'à ce titre il est très attaché au territoire.

L'objectif est d'attirer 80 000 visiteurs par an et d'atteindre les 130 000 visiteurs d'ici 4 ou 5 ans (le parc Saint-Paul, à Beauvais, accueille 350 000 visiteurs par an). Le site cible les familles, à partir de 10 ans. Dans

les 3 ans le chiffre d'affaires attendu s'élève à 3 millions d'€ avec un résultat net d'au moins 10 %, un niveau conforme aux normes du secteur. Le site sera le premier franchisé de la licence Battle Kart, qui utilise la réalité augmentée. La rentabilité de cette licence est excellente (près de 20 % de résultat net pour un chiffre d'affaires de 1,8 million d'€).

Le centre proposera notamment :

- Le Battle Kart, qui est un jeu vidéo, les pistes sont projetées au sol sur 4 000 m², et le public visé est très varié (30 % de femmes). Actuellement, un seul centre est opérationnel dans le monde, en Belgique, un autre sera implanté à Tours prochainement, mais Picard'IA jouit d'une exclusivité territoriale pour exploiter Battle Kart en Picardie.
- Le Air Connect, comprenant des Escape Games, des murs d'escalade, des toboggans, une tyrolienne « rapide » et un back jump.
- Le ADO est un jeu de balle aux prisonniers en réalité augmentée.
- Le Tio Bowling comprenant huit pistes dont le bois est certifié FSC.
- Une offre de restauration privilégiant les produits locaux, et un bar.

Une autorisation d'ERP de 1 000 personnes a été demandée.

Monsieur GALANT indique que le centre devrait employer 28 ETP, les équipes seront recrutées sans aucune discrimination et employées dans les meilleures conditions possibles afin que l'accueil des clients soit optimal.

Sur le plan économique, la capacité d'autofinancement sera comprise entre 400 000 et 700 000 €, le seuil de rentabilité s'établit à environ 2 millions d'€, l'amortissement s'élève à 350 000 €.

Les porteurs de ce projet ont la volonté d'implanter ce centre dans une zone rurale de Picardie, contrairement aux concurrents souvent situés en centre-ville ou bien dans des zones sans âme.

La situation sanitaire, difficile pour les parcs destinés aux jeunes enfants, n'inquiète pas trop les tenants du projet Picard'IA.

Le Président observe que la crise sanitaire pèse sur la restauration.

Monsieur GALANT répond que la restauration n'est pas la destination première des visiteurs. L'ouverture est prévue pour fin 2021 ou début 2022. Le bâtiment est standard et très facilement modulable, si une adaptation s'avérait nécessaire.

Le Président explique qu'il a pu essayer le Battle Kart lors d'un voyage en Belgique et que cette activité est à la fois très ludique et sans danger.

Monsieur GALANT confirme que le Battle Kart privilégie le plaisir de jouer au détriment de la volonté de vaincre.

La présentation étant terminée, le Président invite l'Assemblée à prendre connaissance de la constitution des commissions :

- **DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**

En l'absence d'autres candidatures, le Président propose de passer au vote.

Le Conseil Communautaire par 127 voix POUR et 3 non-participations au vote, élit les délégués ci-après pour siéger au sein de la commission « Développement économique » présidée par Alain DESFOSES.

CONTY	HORNOY LE BOURG	MOLLIENS-DREUIL	OISEMONT	POIX-de-PICARDIE
de Monclin Arnaud	Hesse Hervé	Ten Alexis	Blondin David	Darsin Didier
Rimbert Patrick	Missiaen Maryse	Legrand Anne	Quevauvillers Louis	Delattre Denis,
Rouzaud Jean-Marie	Michaux Colette	Lefevre Jean-Luc	de Beaufort jean	Auzou Emmanuel

Le Président indique la date de la prochaine réunion de la commission est le 13 octobre à 18h.

• COMMUNICATION

En l'absence d'autres candidatures, le Président propose de passer au vote.

Le Conseil Communautaire par 123 voix POUR, 1 voix CONTRE, 1 ABSTENTION et 5 non-participations au vote, élit les délégués ci-après pour siéger au sein de la commission « COMMUNICATION » présidée par Alain DESFOSSES.

CONTY	HORNOY LE BOURG	MOLLIENS-DREUIL	OISEMONT	POIX-de-PICARDIE
Portois Nicolas	Géaux Christophe	Rouillard Francois	Vaquer Florence	Aubree Pascal
Marseille Frédéric	Michaux Colette	Devaux Ginette	Dancourt Daniel	Rimbault Patricia
Bossu Jérémie	De Saint Germain Lyliane	Boutillier Corinne	Simon André	Dolique Benoit

Le Président indique la date de la prochaine réunion de la commission est le 14 octobre à 18h.

• FINANCES

En l'absence d'autres candidatures, le Président propose de passer au vote.

Le Conseil Communautaire par 128 voix POUR et 2 non-participations au vote, élit les délégués ci-après pour siéger au sein de la commission « FINANCES » présidée par Isabelle de WAZIERS.

CONTY	HORNOY LE BOURG	MOLLIENS-DREUIL	OISEMONT	POIX-de-PICARDIE
Mouton Valérie	Hesse Hervé	Caux Gaël	Calippe Alain	Demarquet Jean-Pierre
de Monclin Arnaud	Michaux Colette	Viltart Vincent	Simon André	Aubree Pascal
Péronne Michèle		Rouillard Francois	Escard Marie- Elisabeth	Guichard Anthony

Le Président indique la date de la prochaine réunion de la commission est le 8 octobre à 18h.

• CULTURE

En l'absence d'autres candidatures, le Président propose de passer au vote.

Le Conseil Communautaire par 128 voix POUR et 1 non-participation au vote, élit les délégués ci-après pour siéger au sein de la commission « CULTURE » présidée par Rose-France DELAIRE.

CONTY	HORNOY LE BOURG	MOLLIENS-DREUIL	OISEMONT	POIX-de-PICARDIE
Grévin Cécile	Sinoquet Céline	Devaux Ginette	Escard Marie Elisabeth	Aubree Pascal
Lemoine Jacques	Iriate Ariola Jean- Jacques	Calippe Sylviane	Beaucourt Céline	Ternoy Jocelyne
	Géaux Christophe	Lefebvre Jean-Luc	Quillent Jean- claude	Premmereur Patricia

Le Président indique la date de la prochaine réunion de la commission est le 10 septembre à 18h.

• TOURISME

En l'absence d'autres candidatures, le Président propose de passer au vote.

Le Conseil Communautaire par 130 voix POUR, Elit les délégués ci-après pour siéger au sein de la commission « TOURISME » présidée par Pascal BOHIN.

CONTY	HORNOY LE BOURG	MOLLIENS-DREUIL	OISEMONT	POIX-de-PICARDIE
Marseille Frédéric	Hetroy Maxime	Bailleul Dominique	Dufour Guy	Auzou Emmanuel
Renaux Jean- Michel	De Saint Germain Lyliane	Bouton Pascal	Prat Philippe	Desmarest Olivier
Domisse Thibaud	Cordier Michel	Dussuelle Dominique	Lejeune Denis	Goethals Eddy

Le Président indique la date de la prochaine réunion de la commission est le 22 septembre à 18h.

• **SCOLAIRE**

En l'absence d'autres candidatures, le Président propose de passer au vote.

Le Conseil Communautaire par 128 voix POUR, 1 ABSTENTION et 1 non-participation au vote, Elit les délégués ci-après pour siéger au sein de la commission « SCOLAIRE » présidée par Jannick LEFEUVRE.

CONTY	HORNOY LE BOURG	MOLLIENS-DREUIL	OISEMONT	POIX-de-PICARDIE
Péronne Michèle	Lyliane De Saint Germain	Rouillard François	Magnier Ambre	Chelle Poiret Sabine
Grévin Cécile	Colette Michaux	Gérard Céliste	Blondin David	Guichard Anthony
Lemoine Jacques	Maryse Missiaen	Devaux Ginette	Beaucourt Céline	Noppe Robert

Le Président indique la date de la prochaine réunion de la commission est le 16 septembre à 18h.

• **MOBILITE - ACCESSIBILITE**

En l'absence d'autres candidatures, le Président propose de passer au vote.

Le Conseil Communautaire par 130 voix POUR, Elit les délégués ci-après pour siéger au sein de la commission « MOBILITE - ACCESSIBILITE » présidée par Jean-Jacques STOTER.

CONTY	HORNOY LE BOURG	MOLLIENS-DREUIL	OISEMONT	POIX-de-PICARDIE
de Monclin Arnaud	Vauchelle Sylvie	Caux Gaël	Dubos Philippe	Leclercq Geneviève
de Palmaert Yolaine	Cordier Michel	Calippe Sylviane	de Beaufort Jean	Dolique Benoit
Domisse Thibaud	Watelain Philippe	Viltart Vincent	Gambier Mariel	Delattre Denis

Le Président indique la date de la prochaine réunion de la commission est le 23 septembre à 18h.

• **AMENAGEMENT DE L'ESPACE**

En l'absence d'autres candidatures, le Président propose de passer au vote.

Le Conseil Communautaire par 127 voix POUR, 1 ABSTENTION et 2 non-participations au vote, Elit les délégués ci-après pour siéger au sein de la commission « AMENAGEMENT DE L'ESPACE » présidée par Jean-Jacques STOTER.

CONTY	HORNOY LE BOURG	MOLLIENS-DREUIL	OISEMONT	POIX-de-PICARDIE
Bulcourt Marc	Iriarte Ariola Jean-Jacques	Legrand Anne	Beaucourt Benoit	Trabuillet Romuald
Wattez Aubert	Hesse Hervé	Céliste Gérard	Simon André	Lefevre Grégory
Boulenger Ludovic		Ten Alexis	Bubos Philippe	Herduin Michèle

Le Président indique la date de la prochaine réunion de la commission est le 30 septembre à 18h.

• **URBANISME**

En l'absence d'autres candidatures, le Président propose de passer au vote.

Le Conseil Communautaire par 126 voix POUR et 4 non-participations au vote, Elit les délégués ci-après pour siéger au sein de la commission « URBANISME » présidée par Xavier LENGLET.

CONTY	HORNOY LE BOURG	MOLLIENS-DREUIL	OISEMONT	POIX-de-PICARDIE
Margry Jean-Pierre	De Saint Germain Lyliane	Dussuelle Dominique	Calippe Alain	Eddy Goethals
Bourgeois Nicolas	Géraux Christophe	Charbonnier Sylvain	Blampoix Nicolas	Herduin Michèle
de Palmaert Yolaine	Hétroy Maxime	Legrand Anne	Ricouart Jean Pierre	Dany Vasseur

Le Président indique la date de la prochaine réunion de la commission est le 20 octobre à 18h.

• **HABITAT**

En l'absence d'autres candidatures, le Président propose de passer au vote.

Le Conseil Communautaire par 125 voix POUR, 1 ABSTENTION et 4 non-participations au vote, Elit les délégués ci-après pour siéger au sein de la commission « HABITAT » présidée par Michèle STAMPER.

CONTY	HORNOY LE BOURG	MOLLIENS-DREUIL	OISEMONT	POIX-de-PICARDIE
Bouthors Didier	Watelain Philippe	Boutillier Corinne	Blampoix Christophe,	Demarquet Jean-Pierre
Boulenger Ludovic	Poiré Jean-Paul	Lepine Patrick	Mellier Martine	Herduin Michèle
Rimbert Patrick	Vauchelle Sylvie	Ten Alexis	Ducrocq Sylvie	D'Haillecourt Bernard

Le Président indique la date de la prochaine réunion de la commission est le 21 octobre à 18h.

• **VOIRIE**

En l'absence d'autres candidatures, le Président propose de passer au vote.

Le Conseil Communautaire par 116 voix POUR, 1 voix CONTRE et 13 non-participations au vote, Elit les délégués ci-après pour siéger au sein de la commission « VOIRIE » présidée par Pierre ROBITAILLE.

CONTY	HORNOY LE BOURG	MOLLIENS-DREUIL	OISEMONT	POIX-de-PICARDIE
Péronne Michèle	Hétroy Maxime	Bailleul Dominique	Ricouart Jean-Pierre	Chelle Poiret Sabine
Renaux Jean-Michel	De Saint Germain Lyliane	Guillain Lionel	Malivoir Marcel	Darsin Didier
Bouthors Didier	Poiré Jean-Paul	Lerch Didier	Prat Philippe	Lefevre Grégory

Le Président indique la date de la prochaine réunion de la commission est le 17 septembre à 18h.

• **SERVICE PUBLIC ASSAINISSEMENT (NON COLLECTIF POUR L'INSTANT MAIS PRISE DE COMPETENCE ASSAINISSEMENT COLLECTIF PREVUE)**

En l'absence d'autres candidatures, le Président propose de passer au vote.

Le Conseil Communautaire par 127 voix POUR et 3 non-participations au vote, Elit les délégués ci-après pour siéger au sein de la commission « SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT » présidée par Jean-Luc HUYON.

CONTY	HORNOY LE BOURG	MOLLIENS-DREUIL	OISEMONT	POIX-de-PICARDIE
Lefevre André	Martin Christophe	Caux Gaël	Houas Jean-Claude	Despreaux Xavier
Margry Jean Pierre	Watelain Philippe	Charbonnier Sylvain	Mellier Martine	Darsin Didier
Bourgois Nicolas	Boucry Firmin	Bouton Pascal	Genty Marcel	Trabuillet Romuald

Le Président indique la date de la prochaine réunion de la commission est le 29 septembre à 18h.

• **EQUIPEMENTS SPORTIFS**

En l'absence d'autres candidatures, le Président propose de passer au vote.

Le Conseil Communautaire par 128 voix POUR et 2 non-participations au vote, Elit les délégués ci-après pour siéger au sein de la commission « EQUIPEMENTS SPORTIFS » présidée par François THIVERNY.

CONTY	HORNOY LE BOURG	MOLLIENS-DREUIL	OISEMONT	POIX-de-PICARDIE
Bossu Jérémie	Bourgois Alexis	Dussuelle Dominique	Lejeune Denis	Vasseur Dany
Margry Jean-Pierre	Martin Christophe	Lefebvre Jean-Luc	Houas Jean-Claude	Desmarest Olivier
Lemoine Jacques	Cordier Michel	MIANNAY Wilfrid	Genty Marcel	Crosnier Gérard

Le Président indique la date de la prochaine réunion de la commission est le 1^{er} octobre à 18h.

- **PATRIMOINE_EROSION_GEMAPI**

En l'absence d'autres candidatures, le Président propose de passer au vote.

Le Conseil Communautaire par 124 VOIX pour, 1 ABSTENTION et 5 non-participations au vote, Elit les délégués ci-après pour siéger au sein de la commission « PATRIMOINE-EROSION-GEMAPI » présidée par Thierry HERBERT.

CONTY	HORNOY LE BOURG	MOLLIENS-DREUIL	OISEMONT	POIX-de-PICARDIE
Lelevre André	Hétroy Maxime	Guillain Lionel	Vue Fabrice	Vasseur Dany
de l'Epine Audouin	De Saint Germain Lyliane	Bouton Pascal	Facquet Agnès	Dufeulle Martine
Portois Nicolas	Boucry Firmin	Rouillard François	Ducroca Sylvie	Delattre Denis

Le Président indique la date de la prochaine réunion de la commission est le 7 octobre à 18h.

- **SOCIAL - SAVD**

En l'absence d'autres candidatures, le Président propose de passer au vote.

Le Conseil Communautaire par 128 voix POUR et 2 non-participations au vote, Elit les délégués ci-après pour siéger au sein de la commission « SOCIAL - SAVD » présidée par Amaury CAULIER.

CONTY	HORNOY LE BOURG	MOLLIENS-DREUIL	OISEMONT	POIX-de-PICARDIE
Wurmser Marc	Michaux Colette	Padé Laurence	Vaquer Florence	Démarquet Jean-Pierre
Bulcourt Marc	De Saint Germain Lyliane	Lépine Patrick	Simon André	Leclercq Geneviève
	Sinoquet Céline	Bon Linda	Magnier Ambre	Ternois Jocelyne

Le Président indique la date de la prochaine réunion de la commission est le 24 septembre à 18h.

- **CENTRE SOCIAL - JEUNESSE**

En l'absence d'autres candidatures, le Président propose de passer au vote.

Le Conseil Communautaire par 129 voix POUR et 1 ABSTENTION. Elit les délégués ci-après pour siéger au sein de la commission « CENTRE SOCIAL - JEUNESSE » présidée par Catherine D'HOINE.

CONTY	HORNOY LE BOURG	MOLLIENS-DREUIL	OISEMONT	POIX-de-PICARDIE
Mouton Valérie	Sinoquet Céline	Padé Laurence	Brutelle Hervé	Premmereur Patricia
	Michaux Colette	Mariage Bruno	Dufour Guy	Dolique Benoit
Bossu Jérémie	De Saint Germain Lyliane	Charbonnier Sylvain	Henquetet Xavier	Champion Karine

Le Président indique la date de la prochaine réunion de la commission est le 6 octobre à 18h.

- **PETITE ENFANCE**

En l'absence d'autres candidatures, le Président propose de passer au vote.

Le Conseil Communautaire par 125 voix POUR, 1 ABSTENTION et 4 non-participations au vote, Elit les délégués ci-après pour siéger au sein de la commission « PETITE ENFANCE » présidée par James FROIDURE.

CONTY	HORNOY LE BOURG	MOLLIENS-DREUIL	OISEMONT	POIX-de-PICARDIE
Mouton Valérie		Lépine Patrick	Ricouart Jean-Pierre	PREMMEREUR Premmereur
Dubois Jean		Mariage Bruno	Vue Fabrice	Rimbault Patricia
		Brunel Catherine	Blampoix Christophe	Dufeulle Martine

Le Président indique la date de la prochaine réunion de la commission est le 15 septembre à 18h.

• **PLANT CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL**

En l'absence d'autres candidatures, le Président propose de passer au vote.

Le Conseil Communautaire par 127 voix POUR et 2 non-participations au vote, Elit les délégués ci-après pour siéger au sein de la commission « Plan Climat Air Energie Territorial » présidée par Albert NOBLESSE.

CONTY	HORNOY LE BOURG	MOLLIENS-DREUIL	OISEMONT	POIX-de-PICARDIE
Wurmser Marc	Iriarte Arriola Jean-Jacques	Charbonnier Sylvain	Dancourt Daniel	Trabuillet Romuald
de l'Epine Audouin	Géaux Christophe	Legrand Anne	Brutelle Hervé	Desmarest Oliver
Bulcourt Marc	Boucry Firmin	Caux Gaël	Quevauvillers Louis	Demarquet Jean Pierre

Le Président indique la date de la prochaine réunion de la commission est le 15 octobre à 18h.

Il précise que les réunions pourront se tenir en présentiel ou en visioconférence.

6. Indemnités de l'exécutif

Le Président propose d'attribuer au Président et aux Vice-Présidents les indemnités de fonction suivantes :

Indemnité de fonctions à compter du 10 juillet 2020

Population de 20 000 à 49 999		Montant maximal individuel			Proposition	
		Taux*	Annuel	Mensuel	Indemnité brute mensuelle	% par rapport à l'indice terminal
Desfosses Alain	Président	67,50%	31 504,20	2 625,35	2625,35	67,50
de Waziers Isabelle	VP	24,73%	11 542,20	961,85	777,10	19,98
Delaire Rose France	VP	24,73%	11 542,20	961,85	777,10	19,98
Bohin Pascal	VP	24,73%	11 542,20	961,85	777,10	19,98
Lefevre Jannick	VP	24,73%	11 542,20	961,85	777,10	19,98
Stoter Jean-Jacques	VP	24,73%	11 542,20	961,85	777,10	19,98
Lenglet Xavier	VP	24,73%	11 542,20	961,85	777,10	19,98
Robitaille Pierre	VP	24,73%	11 542,20	961,85	777,10	19,98
Huyon Jean-Luc	VP	24,73%	11 542,20	961,85	777,10	19,98
Thiverny François	VP	24,73%	11 542,20	961,85	777,10	19,98
Hebert Thierry	VP	24,73%	11 542,20	961,85	777,10	19,98
Caulier Amaury	VP	24,73%	11 542,20	961,85	777,10	19,98
Stamper Michèle	VP	24,73%	11 542,20	961,85	777,10	19,98
D'Hoine Catherine	VP	24,73%	11 542,20	961,85	777,10	19,98
Froidure James	VP	24,73%	11 542,20	961,85	777,10	19,98
Noblesse Albert	VP	24,73%	11 542,20	961,85	777,10	19,98
Montant maximal des indemnités - Enveloppe indemnitaire globale			204 637,20	17 053,10	14 281,85	

* **Indice terminal IB 1027 - IM 830 : 46 672,81 € brut annuels - 3 889,40 € bruts mensuels**

Pour mémoire, le montant des indemnités mensuelles lors du précédent mandat s'élevait à 12 104,98 € (2 390 € pour le président et 594 €).

En l'absence de questions ou remarques, le Président propose de passer au vote.

Le Conseil Communautaire par 111 voix POUR, 5 voix CONTRE (LEFEBVRE Jean-Luc, CELISSE Gérard, VAQUER Florence, HERDUIN Michèle, DANCOURT David), 10 ABSTENTIONS (de BEAUFORT Jean, BOUTILLIER

Corinne, HEBERT Thierry, DANCOURT Benoît, RIMBAULT Patricia, MICHAUX Colette, NOPPE Robert, BOURGOIS Alexis, DUSSUELLE Dominique, DEVAUX Ginette) et 3 non-participations au vote, Fixe à compter du 10 juillet 2020, les taux et montants des indemnités de fonction du Président, des vice-présidents ainsi qu'il suit :

- **Président : 67.50 % de l'indice brut 1027, soit 2 625.35 € brut mensuel.**
- **Les Vice-présidents : 19.98 % de l'indice brut 1027, soit 777.10 € brut mensuel.**

7. Election des délégués à la Fédération Départementale de l'Energie de la Somme :

Le Président propose de procéder à la désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant. Il indique qu'une réunion de cette Fédération se tiendra dans cette même salle mercredi. Il soumet sa candidature comme titulaire en remplacement de Jean-Jacques Stoter qui souhaite présenter sa candidature comme représentant des communes. Arnaud de Monclin, commune de Courcelles-sous-Thoix, présente sa candidature comme suppléant.

En l'absence d'autres candidatures, le Président propose de passer au vote.

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, par 119 voix POUR, 1 voix CONTRE, 4 ABSTENTIONS et 5 non-participations au vote, ELIT Alain DESFOSES en qualité de titulaire et Arnaud de MONCLIN en qualité de Suppléant au sein de la Fédération Départementale de l'Energie de la Somme.

8. Election des délégués à l'Agence de Développement d'Urbanisme du Grand Amiénois (ADUGA).

Le Président propose de procéder à la désignation de deux délégués titulaires et de deux délégués suppléants supplémentaires. À l'occasion du Conseil communautaire du 10 juillet dernier il a été procédé à la désignation de Mme Isabelle de WAZIERS en qualité de déléguée titulaire et de Mme Michèle STAMPER en qualité de déléguée suppléante.

Il convient de compléter en procédant à la désignation de 2 délégués titulaires et suppléants. Il est rappelé que chaque titulaire aura toujours le même suppléant.

Il soumet sa candidature comme titulaire, tout comme Jean-Jacques Stoter. Didier Lerch et Rose-France Delaire présentent leur candidature comme suppléants.

En l'absence d'autres candidatures, le Président propose de passer au vote.

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, par 115 voix POUR, 4 ABSTENTIONS et 10 non-participations au vote,

- **ELIT les représentants ci-dessous au sein de l'Agence de Développement et d'Urbanisme du Grand Amiénois, la composition définitive est ainsi arrêtée :**

TITULAIRES

de WAZIERS Isabelle
DESFOSES Alain
STOTER Jean-Jacques

SUPPLEANTS

STAMPER Michèle
LERCH Didier
DELAIRE Rose-France

9. Election des délégués au Syndicat Mixte d'Aménagement de l'ancienne voie ferrée Longpré/Airaines/Oisemont.

Le Président invite en séance à procéder à la désignation de 8 délégués titulaires et de 8 délégués suppléants.

- DUFOUR Guy (Fontaine-Le-Sec), DOUAY Pierrick (Allery), ROUILLARD François (Airaines), BOUTILLIER Corinne (Allery), CAULIER Amaury (Oisemont), DUBOS Philippe (Forceville-en-Vimeu), LEFEBVRE Jean-Luc (Airaines) et MELLIER Martine (Oisemont) présentent leur candidature comme titulaires.
- DESFOSES Alain (Fresnoy-au-val), HEBERT Thierry (Aveslges), CAUX Gaël (Riencourt), BRUTELLE Hervé (Woirel), DANCOURT Daniel (Villeroy), LENGLET Xavier (Vergies), LEFEUVRE Jannick (Lafresguimont-ST-Martin) et BAILLEUL Dominique (Airaines) présentent leur candidature comme suppléants.

En l'absence d'autres candidatures, le Président propose de passer au vote.

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, par 125 voix POUR, 2 ABSTENTIONS et 2 non-participations au vote, ELIT les représentants ci-dessous au sein au Syndicat Mixte d'Aménagement de l'ancienne voie ferrée Longpré/Airaines/Oisemont :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
DUFOUR Guy (Fontaine-Le-Sec)	DESFOSSÉS Alain (Fresnoy-au-val)
DOUAY Pierrick (Allery)	HEBERT Thierry (Avelesges)
BOUILLIER Corinne (Allery)	CAUX Gaël (Riencourt)
ROUILLARD François (Airaines)	BRUTELLE Hervé (Woirel)
CAULIER Amaury (Oisemont)	DANCOURT Daniel (Villeroy)
DUBOS Philippe (Forceville-en-Vimeu)	LENGLET Xavier (Vergies)
LEFEBVRE Jean-Luc (Airaines)	LEFEUVRE Jannick (Lafresguimont-St-Martin)
MELLIER Martine (Oisemont)	BAILLEUL Dominique (Airaines)

10. Election des délégués au Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Vallée de l'Airaines.

Le Président invite en séance à procéder à la désignation de 2 représentants.

- HEBERT Thierry (Avelesges) et BORDE René (Métigny) présentent leur candidature comme titulaires.
- BAILLEUL Dominique (Airaines) et LERCH Didier (Allery) présentent leur candidature comme suppléants.

En l'absence d'autres candidatures, le Président propose de passer au vote.

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, par 126 voix POUR et 3 non-participations au vote, ELIT les représentants ci-dessous au sein au Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Vallée de l'Airaines.

TITULAIRES	SUPPLEANTS
HEBERT Thierry (Avelesges)	BAILLEUL Dominique (Airaines)
BORDE René (Métigny)	LERCH Didier (Allery)

11. Élection des délégués au Syndicat d'aménagement de la Vimeuse

Le Président invite en séance à procéder à la désignation de 4 titulaires et 4 suppléants.

Thierry HEBERT (commune d'Avelesges) propose pour la qualité des débats que les membres de ce syndicat fassent partie des communes concernées par la Vimeuse.

- HEBERT Thierry (Avelesges), DUCROCQ Sylvie (Framicourt), VUE Fabrice (Rambures) et DUFOUR Guy (Fontaine le Sec) présentent leur candidature comme titulaires.
- BOUCRY Firmin (Brocourt), QUEVAUVILLERS Louis (Aumâtre), DANCOURT David (Villeroy) et BAYART Dominique (Cerisy-Buleux) présentent leur candidature comme suppléants.

En l'absence d'autres candidatures, le Président propose de passer au vote.

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, par 112 voix POUR et 17 non-participations au vote, ELIT les représentants ci-dessous au sein au Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Vimeuse.

TITULAIRES	SUPPLEANTS
HEBERT Thierry (Avelesges)	BOUCRY Firmin (Brocourt)
DUCROCQ Sylvie (Framicourt)	QUEVAUVILLERS Louis (Aumâtre)
VUE Fabrice (Rambures)	DANCOURT David (Villeroy)
DUFOUR Guy (Fontaine le Sec)	BAYART Dominique (Cerisy-Buleux)

12. Election des délégués à l'association syndicale de la Selle.

Le Président invite en séance à procéder à la désignation d'un délégué.

Thierry HEBERT, commune d'Avelesges, propose sa candidature.

En l'absence d'autres candidatures, le Président propose de passer au vote.

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, par 120 voix POUR et 8 non-participations au vote, ELIT Thierry HEBERT, représentant au sein de l'Association syndicale de la Selle.

13. Election des délégués au SISCO de Fluy-Revelles-Bougainville

Le Président invite en séance à procéder à la désignation de 3 titulaires et 3 suppléants.

- TEN Alexis (Fluy), CELISSE Gérard (Bougainville) et LEFEUVRE Janick (Lafresguimont St Martin) présentent leur candidature comme titulaires.
- CASTANER Valerie (Fluy), CURIE Hubert (Bougainville) et BLAIRIOT Nicolas (Fluy) présentent leur candidature comme suppléants.

En l'absence d'autres candidatures, le Président propose de passer au vote.

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, par 123 voix POUR, 1 ABSENTION et 4 non-participations au vote, ELIT les représentants ci-dessous au sein du SISCO de Fluy-Revelles-Bougainville.

TITULAIRES	SUPPLEANTS
TEN Alexis (Fluy)	CASTANER Valerie (Fluy)
CELISSE Gérard (Bougainville)	CURIE Hubert (Bougainville)
LEFEUVRE Janick (Lafresguimont St Martin)	BLAIRIOT Nicolas (Fluy)

14. Election des délégués au SISCO des Noisettes

Le Président invite en séance à procéder à la désignation de 3 titulaires et de 3 suppléants.

- LEPINE Patrick (Oissy), DESFOSSÉS Alain (Fresnoy au Val) et LEFEUVRE Jannick (Lafresguimont ST Martin) présentent leur candidature comme titulaires.
- COURTOIS Catherine (Oissy), THUILLIER Sylvie (Oissy) et VAN HOECHE Emmanuel (Oissy) présentent leur candidature comme suppléants.

En l'absence d'autres candidatures, le Président propose de passer au vote.

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, par 121 voix POUR et 5 non-participations au vote, ELIT les représentants ci-dessous au sein du SISCO des Noisettes.

TITULAIRES	SUPPLEANTS
LEPINE Patrick (Oissy)	COURTOIS Catherine (Oissy)
DESFOSSÉS Alain (Fresnoy au Val)	THUILLIER Sylvie (Oissy)
LEFEUVRE Jannick (Lafresguimont ST Marti)	VAN HOECHE Emmanuel (Oissy)

15. Election des délégués au Syndicat Mixte d'Ailly-sur-Somme

Le Président invite en séance à procéder à la désignation de 2 représentants.

- TEN Alexis pour la commune de Fluy et DUTILLOY Benjamin pour la commune de Briquemesnil-Floxicourt présentent leur candidature comme titulaires.

En l'absence d'autres candidatures, le Président propose de passer au vote.

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, par 122 voix POUR et 4 non-participations au vote, ELIT les représentants ci-dessous au sein du Syndicat Mixte d'Ailly sur Somme :

- TEN Alexis pour la commune de Fluy
- DUTILLOY Benjamin pour la commune de Briquemesnil-Floxicourt.

16. Election des délégués au SISCO du Bosquel

Le Président invite en séance à procéder à la désignation de 6 délégués.

- GLORIEUX Gérard (Le Bosquel), BARA Céline (Le Bosquel), BACHELLEZ Manuel (Essertaux), PICART Alexandre (Essertaux), PERONNE Michèle (Oresmaux) et GREVIN Cécile (Conty) présentent leur candidature comme titulaires.

En l'absence d'autres candidatures, le Président propose de passer au vote.

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, par 117 voix POUR, 1 ABSTENTION et 6 non-participations au vote, ELIT les représentants ci-dessous au sein du SISCO du Bosquel.

LE-BOSQUEL	GLORIEUX Gérard	BARA Céline
ESSERTAUX	BACHELLEZ Manuel	PICART Alexandre
CC2SO	PERONNE Michèle (Oresmaux)	GREVIN Cécile (Conty)

17. Election d'un représentant au Conseil d'Administration du collège d'Airaines

Le Président invite en séance à procéder à la désignation d'un représentant.

- BOUTILLIER Corinne (Allery), présente sa candidature.

En l'absence d'autres candidatures, le Président propose de passer au vote.

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, par 114 voix POUR, 1 voix CONTRE, 1 ABSTENTION et 8 non-participations au vote, ELIT BOUTILLIER Corinne, représentante au Conseil d'Administration du collège d'Airaines.

18. Election de représentants au Conseil d'Administration du collège de Beaucamps-le-Vieux

Le Président invite en séance à procéder à la désignation d'un représentant.

- DE SAINT GERMAIN Lyliane (Dromesnil), présente sa candidature.

En l'absence d'autres candidatures le Président propose de passer au vote.

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, par 119 voix POUR, 1 voix CONTRE et 4 non-participations au vote, ELIT DE SAINT GERMAIN Lyliane, représentante au Conseil d'Administration du collège de Beaucamps-le-Vieux.

19. Election d'un représentant au Conseil d'Administration du collège de Conty

Le Président invite en séance à procéder à la désignation d'un représentant.

- RENAUX Jean-Michel (Conty), présente sa candidature.

En l'absence d'autres candidatures, le Président propose de passer au vote.

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, par 118 voix POUR, 1 ABSTENTION et 5 non-participations au vote, ELIT RENAUX Jean-Michel, représentante au Conseil d'Administration du collège de Conty.

20. Election d'un représentant au Conseil d'Administration du collège de Oisemont

Le Président invite en séance à procéder à la désignation d'un représentant.

- François THIVERNY (Beaucamps-le-Vieux) présente sa candidature.

En l'absence d'autres candidatures, le Président propose de passer au vote.

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, par 111 voix POUR, 5 ABSTENTIONS et 8 non-participations au vote, ELIT THIVERNY François, représentant au Conseil d'Administration du collège de Oisemont.

21. Election d'un représentant au Conseil d'Administration du Collège de Poix-de-Picardie

Le Président invite en séance à procéder à la désignation d'un représentant.

- Pascal AUBREE (Bussy-les-Poix) présente sa candidature.

En l'absence d'autres candidatures, le Président propose de passer au vote.

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, par 120 voix POUR, 1 ABSTENTION et 3 non-participations au vote, ELIT AUBREE Pascal, représentant au Conseil d'Administration du collège de Poix-de-Picardie.

22. Election des délégués à la Mission Locale Insertion Formation Emploi (MLIFE).

Le Président invite en séance à procéder à la désignation de 3 délégués titulaires et de 3 délégués suppléants.

- STOTER Jean-Jacques (Briquemesnil-Floxicourt), PERONNE Michèle (Oresmaux) et MICHAUX Colette (Liomer) présentent leur candidature comme titulaires.
- ESCARD Marie-Elisabeth (Le-Mazis), TRABOUILLET Romuald (Poix-de-Picardie) et GERAUX Christophe (Méricourt-en-Vimeu) présentent leur candidature comme suppléants.

En l'absence d'autres candidatures, le Président propose de passer au vote.

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, par 113 voix POUR, 1 ABSTENTION et 10 non-participations au vote, ELIT les représentants ci-dessous au sein de Mission Locale Insertion Formation Emploi.

TITULAIRES

STOTER Jean-Jacques
PERONNE Michèle
MICHAUX Colette

SUPPLEANTS

ESCARD Marie-Elisabeth
TRABOUILLET Romuald
GERAUX Christophe

23. Election d'un délégué au Comité National d'Action Sociale

Le Président invite en séance à procéder à la désignation d'un délégué.

- DESFOSES Alain (Fresnoy-au-Val) présente sa candidature.

En l'absence d'autres candidatures, le Président propose de passer au vote.

Le Conseil communautaire, par 120 voix POUR, 1 ABSTENTION et 3 non-participations au vote, APPROUVE la désignation de M. DESFOSES, Président en qualité de représentant au CNAS.

24. Adhésion à l'Association des Maires de France

Le Président indique que l'Association des Maires de France lui a proposé de représenter en son sein les communautés de communes. Il propose que la CC2SO adhère à l'Association des Maires de France. Le montant de la cotisation pour l'année 2020 s'élève à 2 318,54 €.

En l'absence de questions ou remarques, le Président propose de passer au vote.

Le Conseil communautaire, par 111 voix POUR, 2 voix CONTRE (CELISSE Gérard et DANCOURT David), 7 ABSTENTIONS (BOUTILLIER Corinne, DUCHAUSSOY Stéphane, DARSIN Didier, CHARBONNIER Sylvain, BOURGOIS Alexis, DEVAUX Ginette, HESSE Hervé) et 4 non-participations au vote, VALIDE l'adhésion de la CC2SO à l'Association des Maires de France pour l'année 2020.

25. Budget / Finances

25.1. Répartition du Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales.

Madame de WAZIERS, vice-présidente en charge des Finances, explique que le Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC) permet aux collectivités riches de cotiser au profit des collectivités moins riches. En vertu de ce système, la CC2SO a perçu en 2019 en guise de montant du fonds de péréquation intercommunale (FPIC) 1 121 820 €. En 2020, ce FPIC s'élève à 1 159 535 €.

Par ailleurs, le coefficient d'intégration fiscale de la Communauté de Communes s'élevait en 2019 à 0,672778 et évolue en 2020 à 0,682613. C'est ce coefficient d'intégration fiscale qui fixe la répartition entre la part intercommunale et la part communale. Il reflète les compétences prises par la communauté de communes et celles prises par les communes.

Le tableau ci-dessous montre l'évolution de ce FPIC dans le cadre d'une répartition de droit commun.

FPIC	2017	2018	2019	2020
Montant global	1 088 216 €	1 118 275 €	1 121 820 €	1 159 535 €
Part EPCI	568 601 €	746 445 €	754 737 €	791 516 €
Part communale	519 615 €	371 830 €	367 083 €	368 019 €

Il est à noter que le coefficient d'intégration fiscale correspond au rapport entre les produits de la fiscalité directe locale de l'ensemble des communes et le produit de fiscalité directe locale de l'EPCI. Ce calcul permet d'identifier un CIF à 0.7472. Une réclamation a été effectuée auprès de la Préfecture pour réajuster le coefficient d'intégration fiscale de la CC2SO.

Par exemple, avec un coefficient de 0,7472, la commune d'Araines percevra 17 841 € en 2020.

Le tableau de répartition du FPIC par commune a été remis aux conseillers communautaires.

Le Président rappelle que l'ajout à cette enveloppe opéré par la Communauté de communes servait à financer des projets extérieurs (Epissos, SDIS, etc.). Si en 2019 aucune somme n'a été versée dans ce cadre, c'est parce qu'aucune demande n'a été formulée dans ce sens.

Sylvain CHARBONNIER, commune de Molliens-Dreuil, observe qu'il existe une différence entre la version électronique des chiffres et le papier remis aux élus.

Serge ZACHAREWICZ, directeur général des services, explique qu'une erreur s'est glissée dans le document électronique, elle a été corrigée dans le document papier remis aux élus.

Sylvain CHARBONNIER, commune de Molliens-Dreuil, observe que par conséquent le chiffre pour Airaines n'est pas 17 841 € mais 18 074 €.

Madame de WAZIERS, vice-présidente en charge des finances, acquiesce.

En l'absence de questions ou remarques supplémentaires, le Président propose de voter sur la répartition à mettre en œuvre.

Le Conseil communautaire par 108 voix POUR, 4 voix CONTRE (MICHAUX Colette, TRABOUILLET Romuald, AUZOU Emmanuel, LECLERCQ Geneviève), 7 ABSTENTIONS (BOUTILLIER Corinne, CHOPIN Jean-Pierre, de MONCLIN Arnaud, CALIPPE Alain, HESSE Hervé, DANCOURT David, HETROY Maxime) et 5 non-participations au vote, OPTÉ pour la répartition dérogatoire, soit 858 053 € pour la CC2SO et 301 482 € pour les communes.

25.2. Budget principal – DM n°2

Madame de WAZIERS, vice-présidente en charge des Finances, explique que cette décision modificative concerne des dépenses supplémentaires au niveau du SAVD (appel à projets dont la CC2SO est lauréate), du CNAS et pour deux recrutements dans le cadre de l'appel à projets du SAVD visant à lutter contre le gaspillage et l'éducation alimentaires. Par ailleurs, des titres en double ont été annulés. En recettes, on note des remboursements de charges de sécurité sociale, la subvention de l'appel à projets et des remboursements de dépenses EDF pour un total 89 800 €.

Les dépenses de l'appel à projets s'élèvent à 78 900 € et la subvention à 56 200 €

Par ailleurs, des dépenses d'investissement concernent des frais d'étude engagés pour le PLUi de Conty, le matériel informatique pour l'appel à projets mentionné ci-dessus et enfin les opérations sous mandat à Vergies, Mouflières, Rambures, Namps-Maisnil et Morvilliers-Saint-Saturnin.

En recette d'investissement, 15 000 € proviennent de l'éolienne.

Le Président demande donc au conseil de l'autoriser à réaliser les mouvements de crédits suivants sur le budget principal comme suit :

Décision modificative			
Organisme : CC2SO		Page 1 sur 2	
Budget : CC2SO PRINCIPAL			
Compte	Libellé	DM	Observations
		2020	2020
	Exercice		
	Période		
	Arrêté le		

Critères			
Tri : Fonctionnement/Investissement, Dépense/Recette, Chapitre, Nature étendue			
F	FONCTIONNEMENT		
D	DEPENSE	89 800,00	0,00
011	Charges à caractère général	16 400,00	0,00
6188	Autres frais divers	15 300,00	0,00
6228	Divers	1 100,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	63 600,00	0,00
64131	Rémunérations	63 600,00	0,00
67	Charges spécifiques	9 800,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	9 800,00	0,00
R	RECETTE	89 800,00	0,00
013	Atténuations de charges	27 600,00	0,00
6459	Remboursement sur charges de sécurité sociale et de prévoyance	27 600,00	0,00
74	Dotations et participations	56 200,00	0,00
74718	Autres	56 200,00	0,00
77	Produits spécifiques	6 000,00	0,00
773	Mandats annulés (sur exercices antérieurs) ou atteints par la déchéance quadrienna	6 000,00	0,00

Décision modificative

Organisme : CC2SO
Budget : CC2SO PRINCIPAL

Page 2 sur 2

Compte	Libellé	DM	Observations
		2020	2020
	Exercice		
	Période		
	Arrêté le		

I	INVESTISSEMENT		
D	DEPENSE	15 000,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	12 000,00	0,00
202	Frais d'études, d'élaboration, de modifications et de révisions des documents d'urbanisme	12 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	3 000,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	3 000,00	0,00
4581	Opérations sous mandat	0,00	0,00
458103	Vergies - Chemin Marolle	8 000,00	0,00
458108	Mouffieres rue Prieuré	1 000,00	0,00
458114	Rambures Rue du Bois	172 000,00	0,00
458132	Namps traverse Rumaisnil	168 000,00	0,00
458133	Morvillers VC de Digeon à Escles	46 000,00	0,00
458134	Morvillers VC de fonds Marlers	64 000,00	0,00
458169	Provision	-459 000,00	0,00
R	RECETTE	15 000,00	0,00
15	OP15 EOLIEN	15 000,00	0,00
1323	Départements	15 000,00	0,00
4582	Opérations sous mandat	0,00	0,00
458203	Vergies - Chemin Marolle	8 000,00	0,00
458208	Mouffieres rue Prieuré	1 000,00	0,00
458214	Rambures Rue du Bois	172 000,00	0,00
458232	Namps traverse Rumaisnil	168 000,00	0,00
458233	Morvillers VC de Digeon à Escles	46 000,00	0,00
458234	Morvillers VC de fonds Marlers	64 000,00	0,00
458269	Provisions	-459 000,00	0,00

En l'absence de questions ou remarques, le Président propose de passer au vote.

Le Conseil communautaire après en avoir délibéré par 122 voix POUR, 1 ABSTENTION (DANCOURT David) et 1 non-participation au vote, APPROUVE la délibération modificative n° 2 du Budget principal 2020.

25.3. Budget REOM – DM n°2

Madame de WAZIERS, vice-présidente en charge des Finances, explique qu'une dépense de 100 € supplémentaires est nécessaire au budget REOM. En investissement, 100 € de dépenses sont ajoutés également.

Le Président propose donc au Conseil de l'autoriser à réaliser les mouvements de crédits suivants sur le budget REOM comme suit :

Décision modificative			
Organisme : CC2SO		Page 1 sur 1	
Budget : REOM			
Compte	Libellé	DM	Observations
		2020	2020
		Exercice	
		Période	
		Arrêté le	

Critères

Tri : Fonctionnement/Investissement, Dépense/Recette, Chapitre, Nature étendue

F	FONCTIONNEMENT		
D	DEPENSE	100,00	0,00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	100,00	0,00
6811	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	100,00	0,00
R	RECETTE	100,00	0,00
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES,PRESTATIONS DE SERVICES,MAI	100,00	0,00
706	Prestations de services	100,00	0,00
I	INVESTISSEMENT		
D	DEPENSE	100,00	0,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	100,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	100,00	0,00
R	RECETTE	100,00	0,00
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	100,00	0,00
2805	Concessions, droits similaires, brevets, licences, logiciels, valeurs simil.	100,00	0,00

Le Conseil communautaire après en avoir délibéré par 121 voix POUR et 3 non-participations au vote, APPROUVE la délibération modificative n° 2 du Budget REOM 2020.

25.4. Budget ENTRETIEN de COMMUNES – DM n°2

Madame de WAZIERS, vice-présidente en charge des Finances, explique que 16 590 € supplémentaires de dotations aux amortissements sont inscrits, donc les fonds prévus à la section d'investissement sont réduits d'autant.

Le Président propose au Conseil de l'autoriser à réaliser les mouvements de crédits suivants sur le budget Entretien de Communes comme suit :

Décision modificative			
Organisme : CC2SO		Page 1 sur 1	
Budget : ENTRETIEN COMMUNE			
Compte	Libellé	DM	Observations
		2020	2020
		Exercice	
		Période	
		Arrêté le	

Critères

Tri : Fonctionnement/Investissement, Dépense/Recette, Chapitre, Nature étendue

F	FONCTIONNEMENT		
D	DEPENSE	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	-16 590,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	-16 590,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	16 590,00	0,00
6811	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	16 590,00	0,00
I	INVESTISSEMENT		
R	RECETTE	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	-16 590,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	-16 590,00	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	16 590,00	0,00
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	-270,00	0,00
281828	Autres matériels de transport	16 330,00	0,00
28188	Autres	530,00	0,00

En l'absence de questions ou remarques, il propose de passer au vote.

Le Conseil communautaire après en avoir délibéré par 123 voix POUR et 1 non-participation au vote, APPROUVE la délibération modificative n° 2 du Budget Entretien de communes 2020.

25.4. Budget primitif 2020 PicardIA.

Madame de WAZIERS, vice-présidente en charge des Finances, explique qu'il est proposé d'adopter le budget primitif 2020 Picard.ia.

Elle rappelle que Picard.ia est un complexe multi loisirs d'intérieur qui proposera des activités innovantes à l'échelle régionale et nationale basées essentiellement sur la technologie de l'intelligence artificielle et de la réalité augmentée ; de la restauration est également prévue sur le site.

L'investissement global pour le projet est d'environ 7 250 000 € :

- 4 915 000 € pour le bâtiment (environ 7 000 m²) et les VRD, à la charge de la CC2SO qui louera le local au porteur de projet (à ce jour, subventionné à hauteur de 650 000 €)

- 2 335 000 € pour l'aménagement du bâtiment et l'achat de matériel, à la charge du porteur de projet. Ce projet générera la création d'une trentaine d'emplois.

Elle indique que les Conseillers peuvent trouver en annexe à la présente le budget primitif 2020 qui sera soumis à votre approbation en séance.

Madame de WAZIERS, vice-présidente en charge des Finances, précise que 4 265 000 € seront empruntés et 650 000 € de subventions ont été perçus ; d'autres demandes d'aide ont été émises dans le cadre du plan de relance de la région. Les investisseurs, quant à eux, rembourseront les annuités de l'emprunt comme loyer du bâtiment. Il a été convenu avec eux que, les 3 premières années, seule la part de l'emprunt correspondant au bâtiment sera prise en compte, puis les VRD seront prises en compte, afin que le loyer soit un peu plus faible sur les 3 premières années.

Audouin de l'ÉPINE, commune de Prouzel, suggère de ne pas se précipiter pour contracter l'emprunt afin d'attendre entre autres le résultat des demandes de subvention en attente de réponse.

Madame de WAZIERS, vice-présidente en charge des Finances, répond que c'est dès que cela commencera et que le loyer sera versé sur 15 ans. Elle estime que tôt ou tard il sera nécessaire de faire sortir de terre le bâtiment.

Audouin de l'ÉPINE, commune de Prouzel, estime que l'évolution des taux ne suscite pas de craintes et qu'il n'est donc pas nécessaire de se précipiter.

Madame de WAZIERS, vice-présidente en charge des Finances, répond que d'autres aides sont espérées de la part du plan de relance (taux, subventions) car ce projet crée des emplois.

En l'absence de remarques ou questions supplémentaires, le Président propose de passer au vote.

Après avoir ouï l'exposé et en avoir délibéré, le Conseil communautaire par 103 voix POUR, 2 voix CONTRE (TRABOUILLET Romuald, BOURGOIS Nicolas), 16 ABSTENTIONS (BOUTILLIER Corinne, BEAUCOURT Benoît, BULCOURT Marc, TAVERNE Roger, CELISSE Gérard, SIMON André, VAQUER Florence, BLE Thierry, CHARBONNIER Sylvain, LEGRAND Anne, WURMSER Marc, AUZOU Emmanuel, DEVAUX Ginette, DESMAREST Olivier, DANCOURT David, HETROY Maxime) et 3 non-participations au vote, arrête le budget primitif PICARD.ia 2020 équilibré à la somme de :

- Section d'investissement 4 915 000.00 €

26. DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

26.1. Dégrèvement de la taxe foncière sur le non bâti en faveur des jeunes agriculteurs.

Le Président explique que le gouvernement a décidé d'approuver un dégrèvement sur la taxe foncière sur le non bâti. Cette taxe est prise en charge à 50 % par l'État pour les jeunes agriculteurs durant les 5 premières années d'installation. L'exonération de la deuxième partie de cette taxe, la part intercommunale, dépend d'une délibération du conseil communautaire. Il est proposé d'adopter ce dégrèvement de part intercommunale sur la taxe foncière sur le non bâti pour les jeunes agriculteurs pendant une année reconductible dans la limite de cinq années suivant leur installation. Ce dégrèvement sera applicable à partir de 2021 pour tous les jeunes agriculteurs qui se seront installés au cours de l'année 2020 et qui exploitent des terres sur le territoire de la CC2SO en tant que propriétaires ou locataires.

Colette MICHAUX, commune de Liomer, s'enquiert du nombre d'agriculteurs concernés.

Denis DELATTRE, commune de Blangy-sous-Poix, estime à 40 le nombre d'installations dans le département (donc 5 à 10 sur le territoire de la CC2SO).

En l'absence de questions ou remarques supplémentaires, le Président propose de passer au vote.

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, par 110 voix POUR, 2 voix CONTRE (LEFEBVRE Grégory et LEJEUNE Denis), 6 ABSTENTIONS (BAILLEUL Dominique, BULCOURT Marc, TAVERNE Roger, BOULANGER Ludovic, BLE Thierry, DANCOURT David) et 6 non-participations au vote, ADOPTE le dégrèvement de part intercommunale de la taxe foncière sur le non bâti en faveur des jeunes agriculteurs et AUTORISE le Président à revêtir de sa signature les documents à intervenir.

26.2. Convention Fonds de relance Covid

Le Président explique que dans le contexte exceptionnel de la crise de la Covid et afin de répondre aux besoins des entreprises, indépendants et associations qui ne peuvent être satisfaits par les dispositifs en place, la Région Hauts de France et la CC2SO, en partenariat avec la Banque des territoires, ont souhaité contribuer au fonds COVID relance Hauts de France.

Le Fonds « COVID relance Hauts de France » permettra de renforcer la trésorerie des entreprises et associations concernées et sera proposé sous forme d'avance remboursable. La CC2SO abondera le fonds à hauteur de 2€ par habitant, soit environ 80 000 € qui s'ajoutent aux 24 millions d'€ de la région et de la Banque des territoires (12 millions d'€ chacune). La CC2SO fera partie du comité de pilotage et pourra subventionner les entreprises qui en auront besoin.

Le Président explique que dans un premier temps la CC2SO avait envisagé une aide directe, mais cela s'est avéré trop compliqué.

26.2.1 Convention avec la région Hauts de France :

Le Président explique que la présente convention jointe en annexe a pour but de permettre à la CC2SO d'apporter sa contribution financière à ce fonds.

Le Président indique que le montant de l'aide demandée doit être au minimum de 5 000 € et au maximum de 15 000 € (et 30 000 € au maximum pour les associations employant 1 à 19 salariés dans le domaine de la culture, du sport, du tourisme, de la jeunesse, de l'éducation, de l'environnement, de la santé, de l'éducation populaire et de l'innovation sociale). Les associations éligibles doivent avoir été créées avant le 1^{er} janvier 2020. Pour les micro ou auto entreprises individuelles et coopératives, elles doivent avoir été créées avant le 1^{er} janvier 2020, être immatriculées dans les Hauts-de-France et employer des salariés dans la région (9 salariés au maximum).

Les agents de la communauté de communes (François Froidure et Stéphanie Dewas) sont disposés à aider les demandeurs à remplir le dossier. Ces dispositifs seront en place dans le courant du mois de septembre.

Colette MICHAUX, commune de Liomer, demande pourquoi ce dispositif est limité aux TPE et ne s'adresse pas aux PME.

Le Président répond que la CC2SO est moins bien armée pour répondre à la demande de plus grosses entreprises et que ces dernières bénéficient d'autres dispositifs d'aide.

François FROIDURE, responsable du service du développement économique, explique que la région établit les règles en la matière.

Le Président estime que des évolutions seront possibles si le comité de pilotage le juge utile.

Arnaud de MONCLIN, commune de Courcelles-sous-Thoix, demande pourquoi l'aide aux associations est supérieure à celle donnée aux entreprises, alors que les associations ont moins d'emploi.

François FROIDURE explique que la région établit les règles en la matière et que les entreprises ont déjà bénéficié d'aides de l'État, contrairement aux associations. De plus, les associations aidées embauchent.

Le Président estime qu'il est urgent d'aider les entreprises.

En l'absence de questions ou remarques supplémentaires, le Président propose de passer au vote.

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, par 108 voix POUR, 4 ABSTENTIONS (TAVERNE Roger, GLORIEUX Gérard, de MONCLIN Arnaud, GUILLAIN Lionel) et 12 non-participations au vote, AUTORISE le Président à revêtir de sa signature la convention à intervenir ayant pour but de permettre à la CC2SO d'apporter sa contribution financière à ce fonds COVID relance Hauts de France.

26.2.2 Convention avec l'Association Initiative Hauts de France :

Le Président indique que la présente convention jointe en annexe a pour objet de définir les modalités de versement de la participation de la CC2SO au Fonds Covid relance Hauts de France (2 € par habitant).

En l'absence de questions ou remarques, le Président propose de passer au vote.

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, par 107 voix POUR, 1 ABSTENTION (DUCHAUSSOY Stéphane) et 16 non-participations au vote, AUTORISE le Président à revêtir de sa signature la convention à intervenir permettant de définir les modalités de versement de la participation de la CC2SO au Fonds Covid relance Hauts de France.

27. LIEU DU PROCHAIN CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le lieu du prochain Conseil Communautaire, le 28 septembre, sera le gymnase de Poix-de-Picardie.

Le secrétaire de séance,
Frédéric MARSEILLE



Le Président,
Alain DESFOSSÉS

